



NEOEN

Projet éolien
de la Voie Romaine des Monts Faucilles

Valleroy-le-Sec, Thuillières, Lignéville, Saint-Baslemont, Provenchères-les-Darney, Dombrot-le-Sec, Viviers-le-Gras, Gignéville, Marey, Serocourt, Frain

COMITÉ DES ÉLUS N°2
Jeudi 16 février 2023

Tour de table

NEOEN

demopolis
concertation



Adélaïde DE LA VILLEGORGES
Chef de projet



Romain BAJAS
Chef de projet



Charline VIALLE
Associée



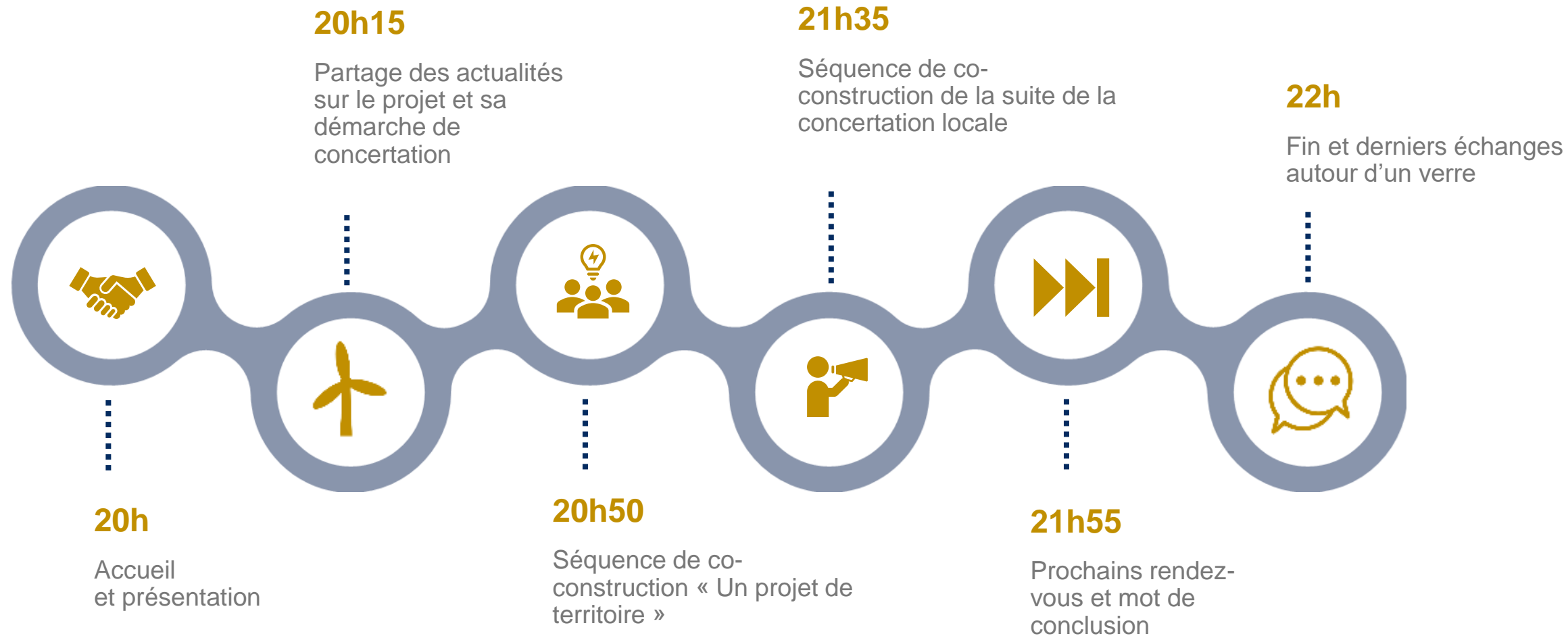
Camille BARROT
Consultante

Ce soir, nous sommes réunis pour...

- 1** Vous partager les dernières actualités sur le développement du projet
- 2** Co-construire les premiers éléments du projet de territoire, ainsi que la suite de la démarche de concertation
- 3** Répondre à toutes vos questions et échanger avec vous sur ce projet



Le fil rouge du Comité des élus n°2



An aerial photograph of a wind farm in a lush green landscape. Several white wind turbines are scattered across the rolling hills. In the upper right portion of the sky, a hot air balloon with a blue and white pattern is floating. The sky is a clear, bright blue, and the overall scene is peaceful and scenic.

1. Le projet et ses actualités

Le calendrier de développement



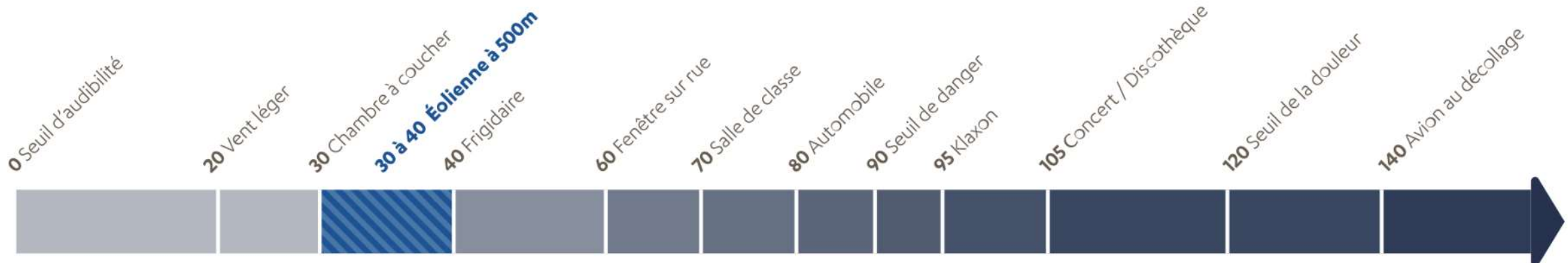
Avancement des études – Acoustique

Calendrier de réalisation : démarrage à l'autonome 2023

- **Mesure du bruit ambiant par des sonomètres**
 - Au niveau des habitations les plus proches
 - à feuilles tombées et à feuilles dans les arbres
- **Vérification de l'émergence du bruit**
 - Respect de la réglementation (+5dB le jour et +3dB la nuit)
 - Si nécessaire, un plan de **bridage acoustique** est mis en place
 - *Limitation de la vitesse de rotation des pâles des éoliennes pour limiter le niveau sonore*
- **Après la construction du parc ; contrôle systématique**
 - contrôle des émissions sonores obligatoire, afin de réadapter le bridage si nécessaire



Sonomètre en écoute (source : Orfea)



Echelle de niveaux sonores représentatifs (source : SER)

Avancement des études – Paysagère

Calendrier de réalisation : premières études bibliographiques à partir de mars, étude sur le terrain à partir du printemps 2023

- **Le paysage est étudié selon les 5 aspects suivants :**

- La présence d'autres parcs éoliens (motif éolien)
- Les axes de communication
- Les bourgs
- Les sentiers de randonnée
- Les monuments et sites historiques

- **Sur 3 aires d'études différentes :**

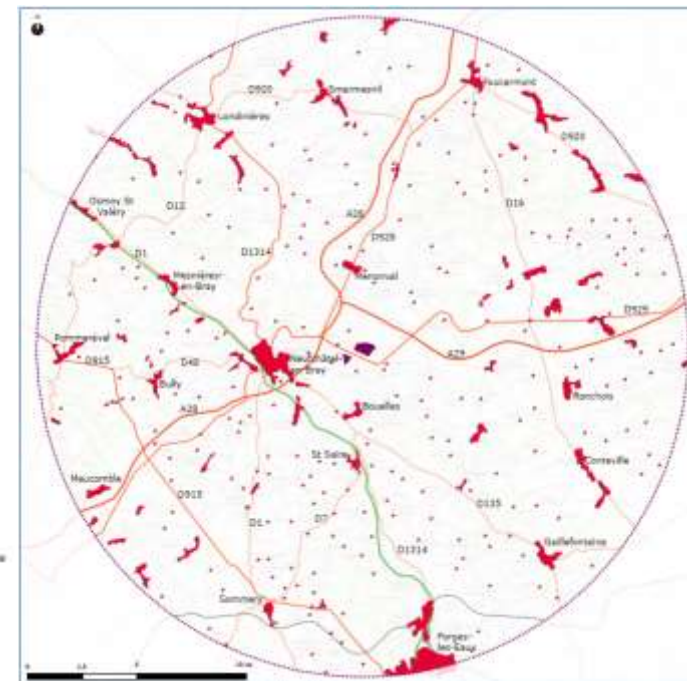
- Immédiate
- Rapprochée
- Éloignée

- **Les Outils mobilisés sont :**

- Photomontages, Etudes d'encerclement, Zones d'Influence Visuelle pour les monuments classés ou inscrits

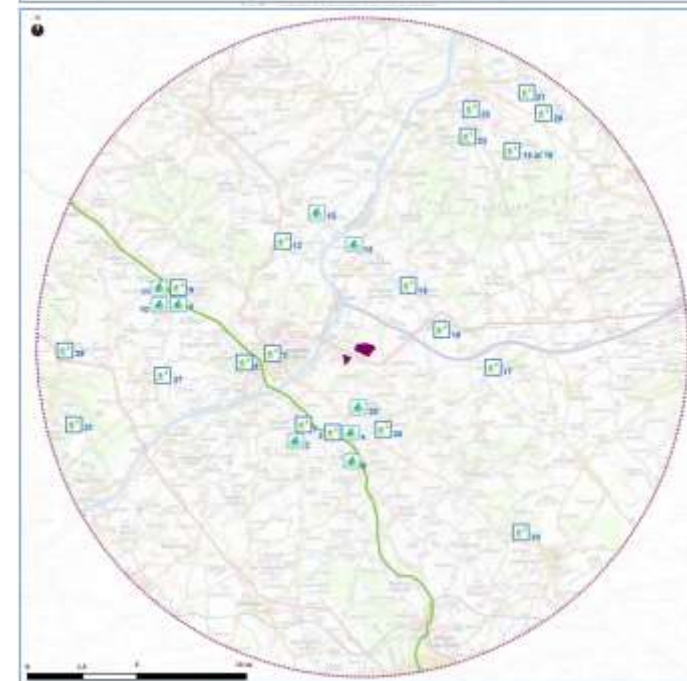
LÉGENDE

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude éloignée
- Urbanisation
- Autoroute
- routes départementales d'importance
- routes départementales
- voie ferrée
- Voie verte / voie cyclable



LÉGENDE

- ZIP
- Périmètre éloigné
- Randonnées
- Circuit vélo
- Voie verte



Avancement des études – Vents

Pose du 2nd mât de mesure à Marey



Le mât de mesure

L'étude des vents est réalisée via l'installation d'un ou plusieurs mâts de mesure sur la zone d'étude du projet

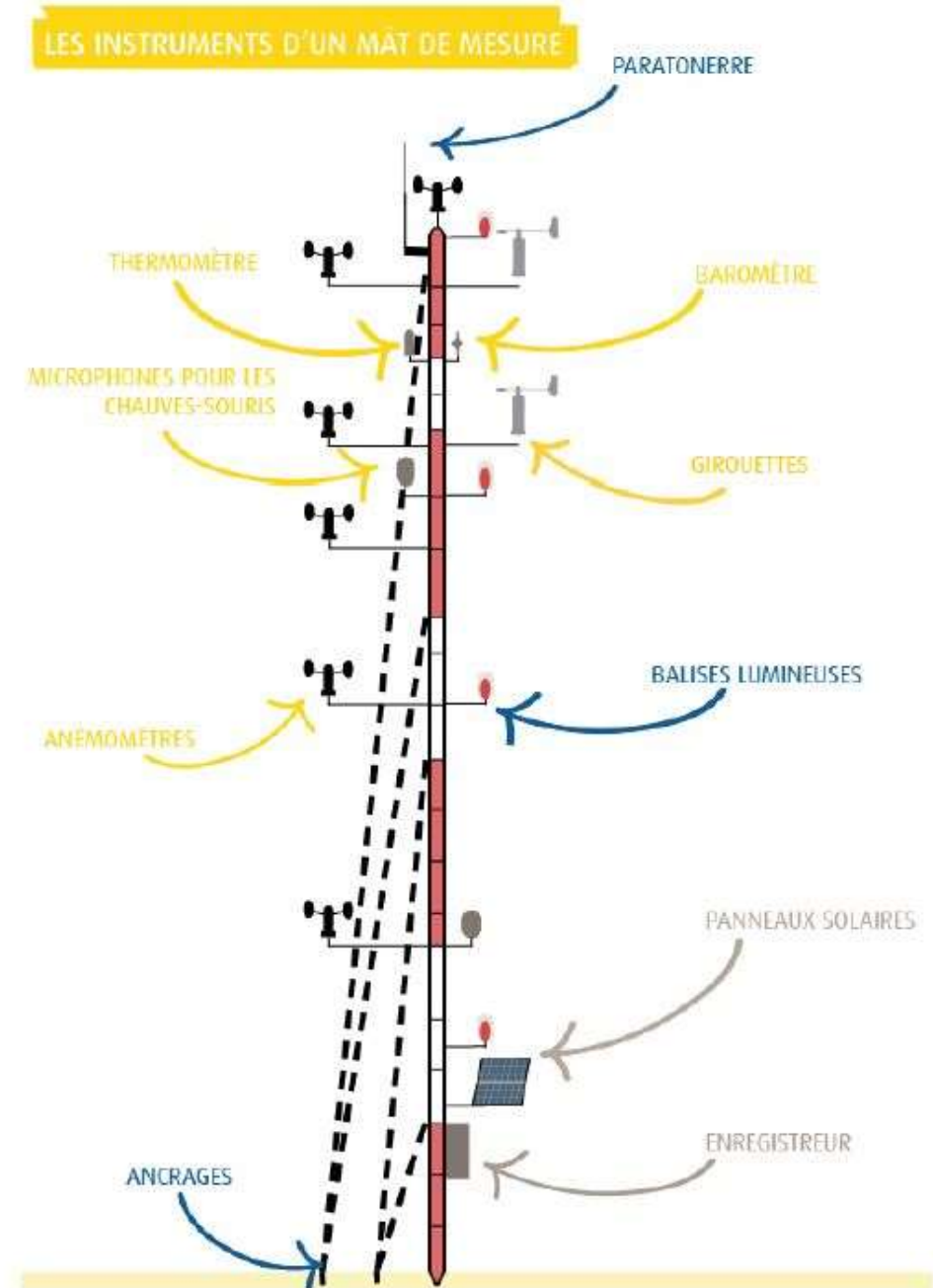


Il permet de **mesurer l'orientation et la vitesse des vents sur 12 à 24 mois**, grâce aux girouettes et anémomètres disposées sur trois niveaux différents.



Les micros installés sur le mât, en altitude, permettent également de compléter l'étude écologique, **en enregistrant l'activité des chiroptères (chauves-souris) chassant à haute altitude, de manière à connaître précisément l'ensemble des espèces fréquentant le site d'étude.**

Ces résultats permettront de définir plus en détails les périodes de forte activité des chauves-souris et ainsi de programmer l'arrêt des éoliennes pour éviter les risques de collision.



Avez-vous des questions
complémentaires sur le projet ?

